

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 juin 2009
(convocation du 15 juin 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11h30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DELATTRE Nathalie
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Yohan
M. DAVID Jean-Louis à Mme DESSERTINE à partir de 10h15
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUPOUY Alain
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h45
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h00
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. LOTHaire Pierre à M. PALAU Jean-Charles
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max à partir de 11h00
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU J-C à partir de 11h
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte
M. ROBERT Fabien à M. RAYNAL Franck à partir de 11h10
Mme. TOUTON Elisabeth à M. SOLARI Joël

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché Public BORDEAUX secteur des Bassins à Flot - Etudes pré-opérationnelles - Choix de l'équipe - Appel d'offres - Décision - Autorisation de signer le marché

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Compte tenu de l'évolution économique et immobilière de ce secteur, de l'inscription de la Ville au patrimoine de l'humanité, mais également des ambitions de développement durable affichées par la Communauté Urbaine et la Ville de Bordeaux confortées par le Grenelle de l'Environnement, notre établissement public a confirmé par délibération du 29 mai 2009 le lancement de nouvelles études urbaines sur le secteur des Bassins à flots.

Dès fin 2008, les services communautaires ont mis au point un dossier de consultation sous forme d'appel d'offres ouvert en vue de désigner un groupement d'études dont l'objectif est la définition d'un nouveau projet urbain global sur le site des Bassins à Flot. Le marché envisagé est prévu pour une durée maximale de 24 mois pour la tranche ferme – hors périodes de validation – et de 60 mois pour la tranche conditionnelle en cas d'affermissement.

La tranche ferme, décomposée en trois missions, correspond aux études nécessaires à la définition du projet urbain, la réalisation d'études urbaines complémentaires qui en découlent ainsi qu'à l'organisation et l'animation des ateliers d'échanges venant en appui de la concertation.

La tranche conditionnelle consiste en une mission d'architecte urbaniste conseil afin d'apporter une garantie qualitative à l'ensemble des projets immobiliers qui se développeront sur le périmètre du projet urbain.

Le montant total des prestations (tranche ferme + tranche conditionnelle) avait été estimé à 699 000 €HT.

La CAO du 28 janvier 2009 a agréé l'unique offre remise, qui a fait l'objet d'une analyse technique selon trois critères de sélection pondérés de la manière suivante :

- Critère 1 : Qualité et pertinence du mémoire méthodologique proposé – 30%
- Critère 2 : Composition et références de l'équipe dédiée à l'étude – 30%
- Critère 3 : Prix des prestations – 40%

A l'issue de cette analyse, la Commission d'Appel d'Offres du 03 juin 2009 a acté le choix de l'équipe représentée par l'Agence Nicolas Michelin et Associés. L'équipe proposée pour mener l'étude est pluridisciplinaire et très complète ; elle répond aux exigences du cahier des charges de la

consultation. Certains membres de l'équipe bénéficient d'une connaissance précise du contexte urbain du site mais également de l'histoire et de l'évolution de ce territoire. Il est à noter que l'offre mentionne la présence très affirmée (en nombre de jours) de l'architecte urbaniste Nicolas MICHELIN pour l'ensemble des missions.

L'équipe se présente sous la forme d'un groupement solidaire composé des membres suivants :

- **Nicolas Michelin**, architecte urbaniste, mandataire du groupement solidaire (ANMA) - Paris
- **Pascal Cribier**, paysagiste, cotraitant - Paris
- **CETAB**, bureau d'études VRD et économistes, cotraitant - Bordeaux
- **TRIBU**, bureau d'études gestion de l'environnement et HQE, cotraitant - Paris
- **ARCUS**, sociologue, sous traitant – Floirac

En outre, deux consultants experts interviendront lors de la définition du projet urbain global :

- **M. Robert Coustet** : Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Bordeaux III, Spécialiste de l'architecture et de l'urbanisme bordelais.
- **M. Paul Andreu** : Architecte, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Cette équipe a bien appréhendé les missions attendues. La méthodologie proposée est innovante, itérative et participative, permettant ainsi de faire évoluer le projet urbain en fonction des contraintes techniques et réglementaires et des souhaits des collectivités. L'équipe candidate souhaite ainsi développer une culture et une vision du projet partagées entre les services de la Ville, de la CUB et l'ensemble des personnes concernées.

Les intentions exprimées intègrent l'ensemble des problématiques urbaines et leurs interrelations à savoir la mobilité, l'identité patrimoniale, l'activité économique ainsi que la mixité sociale et fonctionnelle. L'équipe propose en effet de développer un projet contemporain, mais qui s'inscrit dans une continuité d'échelle et d'esprit du bâti actuel, respectant notamment les engagements de la Ville vis-à-vis du classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco, ainsi que les exigences issues du Grenelle de l'Environnement en matière de développement durable.

Les membres de l'équipe et notamment son mandataire, Nicolas Michelin, présentent des références multiples au plan national et international dans les domaines de compétence souhaités et sur des cadres d'interventions similaires, tant au niveau des échelles de projets que de leur complexité.

L'offre de prix proposée par l'équipe est inférieure à l'enveloppe estimée par les services, et s'élève à 596 675 €HT.

Les objectifs du projet urbain, que l'équipe candidate se propose de réaliser, s'inscrivent pleinement dans la nouvelle démarche d'intervention publique et répondent aux évolutions contextuelles et aux nouveaux enjeux urbains que souhaitent intégrer conjointement la Ville de Bordeaux et la Communauté urbaine de Bordeaux. A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion du 3 juin 2009, a ainsi attribué le marché à l'agence Nicolas MICHELIN et associés.

Le financement de ces prestations est à imputer sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2009 et suivants en section d'investissement sur le programme HB25 – chapitre 20 – compte 2031 – CRB D710.

Ainsi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché pour un montant en tranche ferme de 337 300€HT et en tranche conditionnelle de 259 375€HT, conformément à l'acte d'engagement,
- **SIGNER** tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 juin 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 28 JUILLET 2009

M. MICHEL DUCHENE